

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4658**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la fonderie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative de la Métallurgie	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

223 Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du CAP des Métiers de la fonderie est un opérateur qui intervient dans tout type d'unités de fonderie pour des productions unitaires ou en séries mécanisées, de pièces en alliages ferreux ou non. Ses activités sont les suivantes:

- PRÉPARATION DE LA PRODUCTION
 - Préparer les matériaux : moulage, noyautage, fusion...
 - Préparer les outillages, les matériels et les produits consommables nécessaires à la production
- MISE EN ŒUVRE DE LA PRODUCTION
 - Réaliser les différentes parties du moule
 - Réaliser les noyaux
 - Mettre le moule en conditions de coulée
 - Procéder à la fusion de l'alliage
 - Procéder à la coulée
 - Procéder aux opérations d'extraction de grappes
 - Procéder aux opérations de parachèvement
- MAINTENANCE
 - Assurer le rangement et la propreté du poste de travail
 - Appliquer les instructions de maintenance de premier niveau
- DÉMARCHE DE PROGRÈS
 - Contribuer à des actions d'amélioration
 - Renseigner les outils de la qualité

Au sein d'une entreprise, le titulaire d'un CAP des Métiers de la fonderie peut intervenir sur différents postes de travail.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Fonderies intégrées ou non mettant en œuvre différents types de matériaux et mettant en œuvre différents procédés pour produire des pièces de petites ou de grandes dimensions, en série ou à l'unité.

Opérateur de fonderie, Ouvrier qualifié. Les appellations professionnelles les plus fréquemment rencontrées sont : Fondateur, Aide fondeur, Préparateur d'outillages, Plaquiste, Conducteur de sablerie, Mouleur, Noyauteur, Coquilleur, Couleur, Poteyeur, Décocheur, Sableur / Grenailleur, Ébarbeur, Meuleur...

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2907 : Conduite d'installation de production des métaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Réalisation de tout ou partie d'un moule
- Production de pièces en entreprise
- Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- Mathématiques -Sciences
- Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 4658 - UP1 : Réalisation de tout ou partie d'un moule	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les documents techniques du poste de travail - Organiser le poste de travail - Assurer l'approvisionnement du poste et l'évacuation des produits et des déchets - Procéder à la mise en service de son poste et contribuer au démarrage des moyens de production - Conduire l'installation ou les moyens de production et les maintenir en capacité - Assurer les changements de production
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 4658 - UP2 : Production de pièces en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et décoder les données et les directives de production - Recenser et respecter les consignes générales de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement - Réaliser l'autocontrôle de la production - Appliquer les procédures d'arrêt de poste ou d'activité en toute sécurité - Exécuter la maintenance de premier niveau selon les procédures - Assurer le rangement et la propreté du poste - Assister l'équipe de maintenance en intervention sur le poste de travail - Communiquer oralement et par écrit, dialoguer, signaler - Utiliser les moyens informatiques
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 4658 - UG1 : Français, Histoire- Géographie et Enseignement moral et civique	Français <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. HG et EMC <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 4658 - UG2 : Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 4658 - UG3 : Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, riviés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 20 mars 2007 première session : 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Céreq, base Reflet

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

[Légifrance](#)

[ONISEP](#)

[éduscol](#)

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :